



SYNDICAT DES GREFFIERS EN CHEF CFE-CGC

15-17, rue Beccaria – 75012 PARIS
Tél. : 06.26.59.49.63

<http://syndicatgreffiersenchef.e-monsite.com>
justicecgc@gmail.com



ANGERS, le 2 février 2015

Madame le Ministre,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent les fonctionnaires de ce ministère lorsqu'ils doivent se déplacer dans le cadre de leurs obligations professionnelles.

Le taux de remboursement des frais d'hébergement est actuellement de 60 euros par nuitée pour Paris et 48 euros par nuitée pour la province.

Ces montants, depuis de nombreuses années, ne correspondent plus à la réalité des tarifs des établissements hôteliers.

Par arrêté en date du 6 mars 2014, les fonctionnaires du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique voient le montant de leur indemnité d'hébergement passer à 70 euros pour Paris, l'Ile de France et les agglomérations de plus de 200.000 habitants et à 55 euros pour les autres communes.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, de prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles afin d'aligner les frais d'hébergement de vos personnels sur ces tarifs plus proches de la réalité des frais réellement engagés.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

P/Le bureau
Le secrétaire général

Philippe NEVEU

Mme Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75001 PARIS

SDGC CFE-CGC